



Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. :04.13.24.13.63 - f.hoffmann@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

D'UN APPARTEMENT DE TYPE STUDIO,
situé au 1^{er} étage escalier B
d'un ensemble immobilier dénommé LE MAJOR
sis à MARSEILLE (13014), 100 avenue du Merlan,
cadastré section 893 D n° 200,

MISE A PRIX : VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 €)

VISITE LE JEUDI 23 JANVIER 2025 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 5 FEVRIER 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

Sis à MARSEILLE (13014), dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé LE MAJOR, Résidence de meublés « Le MAJOR », 100, avenue du Merlan, Cadastéré section 893 D n° 200 pour 15 a 19 ca.

Le lot numéro QUATRE VINGT-DOUZE (92) :

Un appartement de type studio de 15,37 m² situé au 1^{er} étage escalier B portant le numéro 118 au plan du premier étage comprenant : une entrée, une salle de douche/toilettes et une pièce principale avec coin cuisine, Et les 70/10.000èmes des parties communes et charges générales de la

copropriété.

Les lieux sont loués suivant bail commercial de biens immobiliers meublés en date du 2 mars 2011, annexé au cahier des conditions de vente, moyennant un loyer annuel TTC de 2.815,80 €.

Les lieux étaient inoccupés au jour de l'établissement du procès-verbal de description.

Le syndic de la copropriété est la société GESPAC 96, rue Borde, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES**, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de 1 150 000 000 euros, dont le siège social est situé 116 Cours Lafayette - BP 3276 - 69404 LYON CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 384 006 029, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas**

D'JOURNO, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@eklar.com**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, **RG 24/00115**.

Marseille, le 17 décembre 2024.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat